

# Réseau électrique métropolitain (REM)

*Breffage technique*  
Mise à jour sur le projet

21 mars 2017



- 
- > Poursuite du processus de consultation
  - > Améliorations réalisées à ce jour
  - > Trois axes prioritaires
  - > Entente novatrice avec l'UPA et la CMM

- > Rencontres avec plus de **3000** citoyens et **300** représentants, incluant les élus, les groupes environnementaux, les spécialistes du patrimoine
- > Tables de travail régulières avec les experts des municipalités et les sociétés de transport sur la fluidité et l'intégration
- > Rencontres en continu afin de peaufiner les aspects techniques du projet
- > Le processus de consultation et de collaboration se poursuivra tout au long des phases de développement et de construction

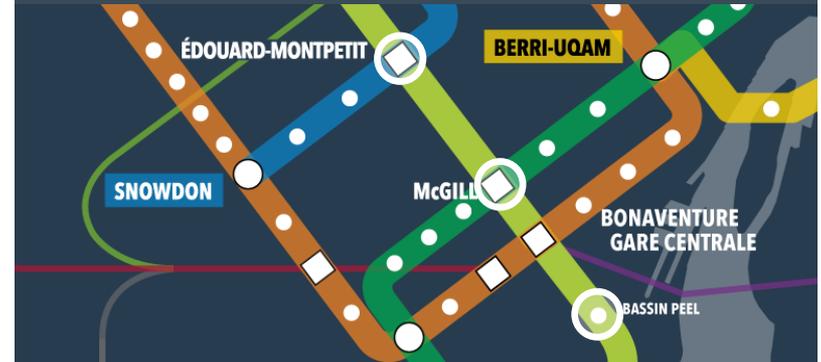


## AMÉLIORATIONS (AOÛT 2016)



- > Acquisition de la structure du CN en amont de la gare Centrale pour éviter des impacts sur les édifices à caractères patrimoniaux (édifice Rodier et New City Gas) et la fermeture de trois rues
- > Passage en tunnel pour éviter le secteur du Parc-nature des Sources
- > Déplacement d'équipements à la station Ste-Anne-de-Bellevue pour éviter des milieux humides

## NOUVELLES STATIONS



- > Trois nouvelles stations annoncées au centre-ville de Montréal pour améliorer l'intégration du REM :
  - Deux nouvelles connexions au métro de Montréal (lignes verte et bleue)
  - Station Bassin Peel pour desservir à la fois Griffintown et Pointe-St-Charles

## COCKTAIL TRANSPORT



- > Des partenariats pour favoriser l'accès multimodal aux stations



- > Permettre aux usagers du futur REM d'accéder aux stations par des moyens de transport diversifiés et complémentaires offrant des alternatives concrètes et viables à l'auto-solo

## PLANTATION DE 250 000 ARBRES



- > Un partenariat avec le Jour de la Terre pour compenser les GES pendant la construction du REM
- > S'assurer que le projet contribue à la réduction des GES dès la première pelletée de terre



- > Les consultations ont permis de dégager des constats et besoins sur **3 plans prioritaires** sur lesquels les améliorations se poursuivent :

## FRÉQUENCE

Une augmentation  
de la fréquence  
du service

## FLUIDITÉ

Une plus grande fluidité  
des déplacements et un  
meilleur accès aux  
stations

## INTÉGRATION

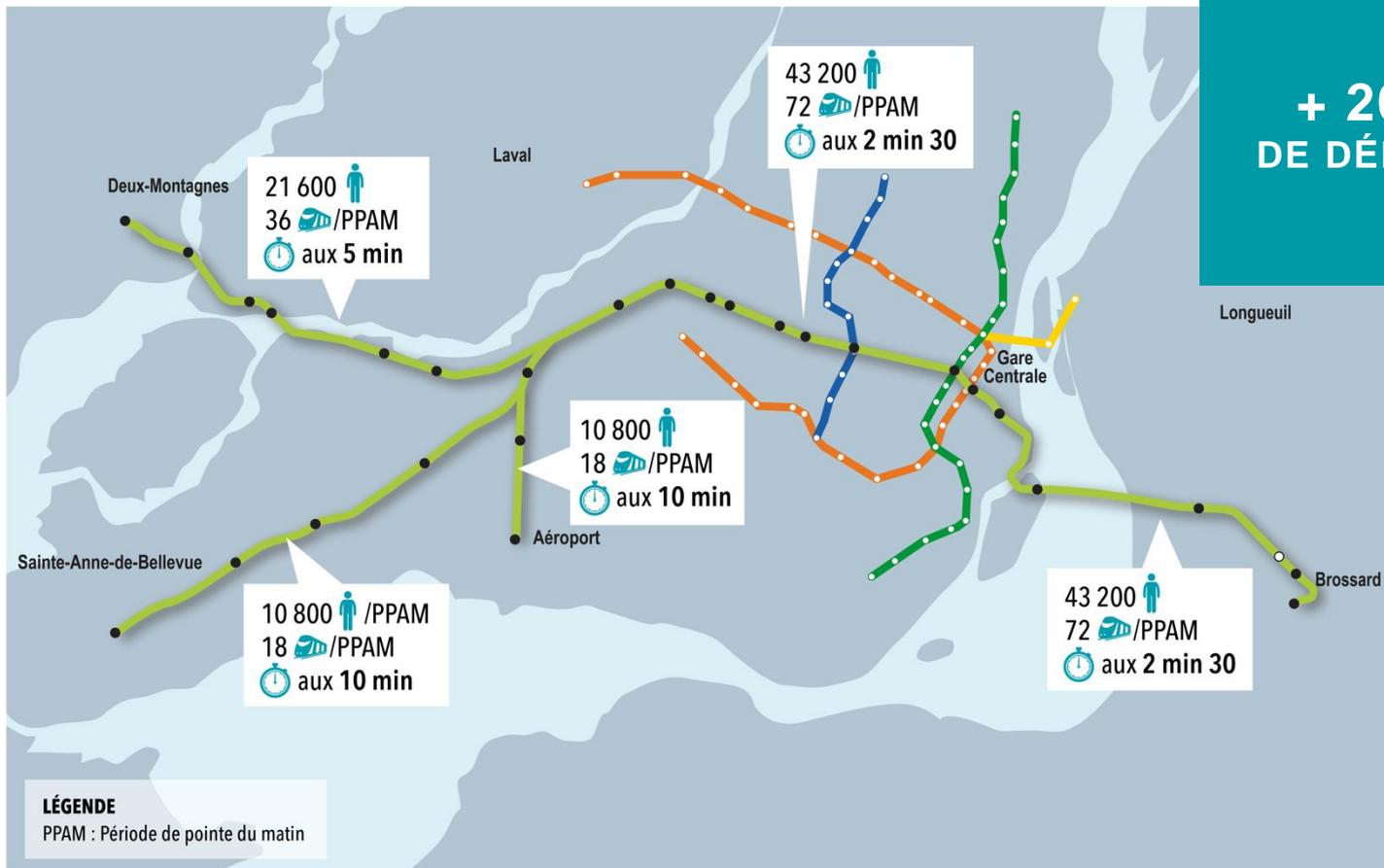
Une meilleure  
intégration aux plans  
d'aménagement  
des villes, aux systèmes  
de transport et  
à l'environnement

- > Ajout de **40 nouvelles voitures** pour augmenter la qualité du service et contribuer au désengorgement de la ligne orange

|  |  | Heures de pointe du matin (période de 3 heures) |                   |                                     |                                   |
|--|--|---|-------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
|  | TEMPS PARCOURS                             | FRÉQUENCE                                       | NOMBRE DE DÉPARTS | CROISSANCE DU NOMBRE DE DÉPARTS (%) | CAPACITÉ THÉORIQUE <sup>(1)</sup> |
| De la Rive-Sud au centre-ville<br>(incluant le tronçon central jusqu'à Bois-Franc) | moins de 16 min<br>(jusqu'au centre-ville) | <b>2 min 30</b><br>avant 3 min                  | 72 départs        | <b>+ 20%</b>                        | 43 200                            |
| De Deux-Montagnes au centre-ville  | moins de 35 min                            | <b>5 min</b><br>avant 6 min                     | 36 départs        | <b>+ 20%</b>                        | 21 600                            |
| De l'Ouest au centre-ville   | moins de 35 min                            | <b>10 min</b><br>avant 12 min                   | 18 départs        | <b>+ 20%</b>                        | 10 800                            |
| De l'aéroport au centre-ville  | moins de 26 min<br>Express : 18 à 20 min   | <b>10 min</b><br>avant 12 min                   | 18 départs        | <b>+ 20%</b>                        | 10 800                            |

(1) Capacité théorique d'une rame de métro du REM : 600 personnes

# FRÉQUENCE : PLAN D'OPÉRATION À L'HEURE DE POINTE



+ 20 %  
DE DÉPARTS

## ACCÈS PIÉTONS ET CYCLISTES



- > Passerelle piétonne au-dessus de la voie ferroviaire à Ville Mont-Royal
- > Passerelle piétonne à la station du Quartier à Brossard pour accéder au côté ouest
- > Accès plus direct de la gare Centrale au métro Bonaventure
- > Raccordements aux pistes cyclables existantes

## ACCÈS ROUTIERS PRÈS DES STATIONS



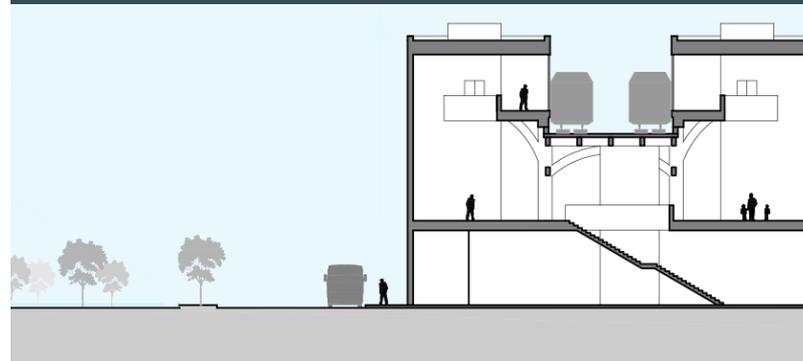
- > Étagement des voies ferroviaires à l'avenue des Bois et à la rue des Érables à Laval
- > Étagement de la voie routière à la rue Henri-Dunant à Deux-Montagnes

## ENVIRONNEMENT



- > Aménagement de liens fauniques dans l'éco-territoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand
- > Engagements pris pour préserver les milieux floristiques et fauniques, ainsi que les milieux humides et les aires protégées

## STATIONS ET ÉQUIPEMENTS



- > Déplacement de la station Kirkland à l'angle de la rue Jean-Yves
- > Accès au Centre d'entretien partagé de Pointe-Saint-Charles

# BILAN DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES



## Légende

- Améliorations Août 2016
- Améliorations Novembre 2016
- Améliorations Mars 2017
-  Amélioration de la fréquence partout sur le réseau Mars 2017

## Coûts de projet

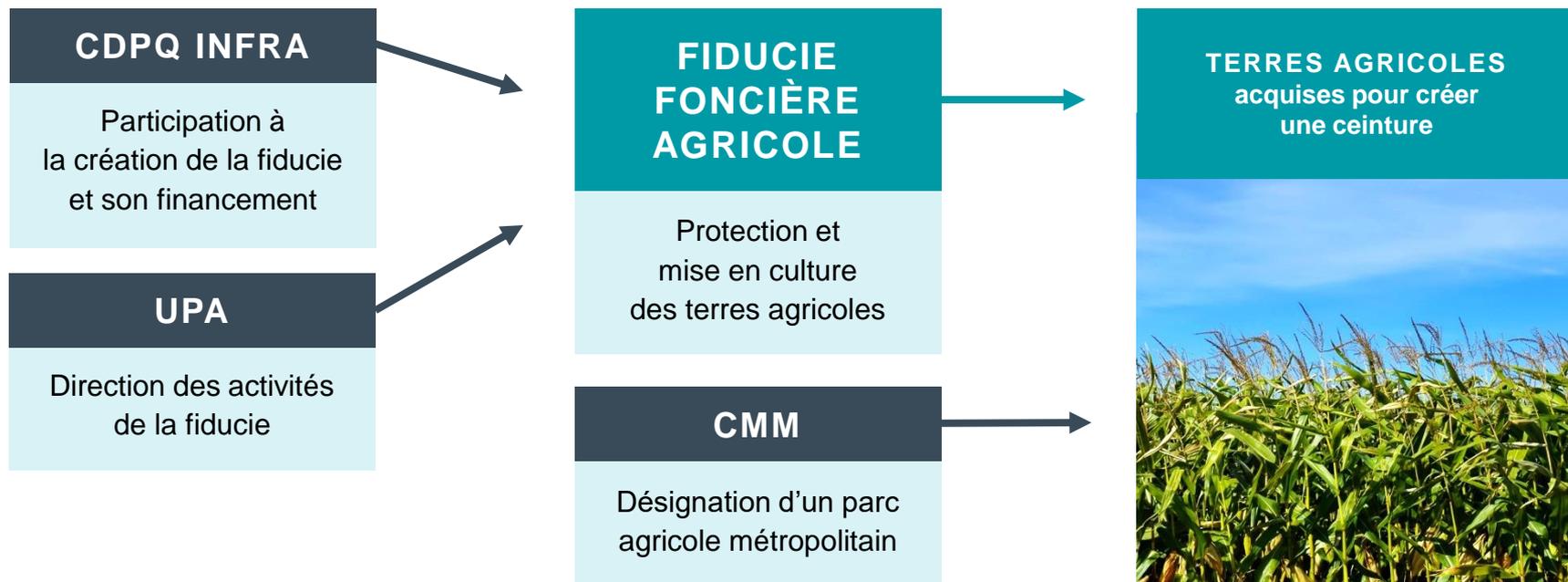
(en millions de dollars)

### Coûts estimés

|   |                  |              |
|---|------------------|--------------|
| Projet REM  | avril 2016       | 5 500        |
| Trois nouvelles stations – centre-ville de Montréal | novembre 2016    | 400          |
| > Améliorations récentes                            | <b>mars 2017</b> | <b>140</b>   |
| <b>COÛTS DE CONSTRUCTION</b>                        |                  | <b>6 040</b> |

## Une entente novatrice

> Trois partenaires unis pour valoriser le territoire agricole



## Objectifs de la fiducie créée

- > Assurer la vitalité et l'occupation dynamique de la zone agricole par les activités agricoles à proximité du REM
- > Optimiser la mise en valeur des bois et corridors forestiers
- > Contribuer au maintien en production des terres agricoles et la mise en culture des superficies non exploitées du territoire



Décret  
environnemental /  
zone agricole

Appel de  
propositions

Début  
des travaux

Mise en service  
des premières  
rames

**Printemps  
2017**

**Été  
2017**

**Automne  
2017**

**Fin  
2020**



EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET  
[cdpqinfra.com](http://cdpqinfra.com)